

## Paiement des factures

### 1/ Réaliser le paiement de vos factures

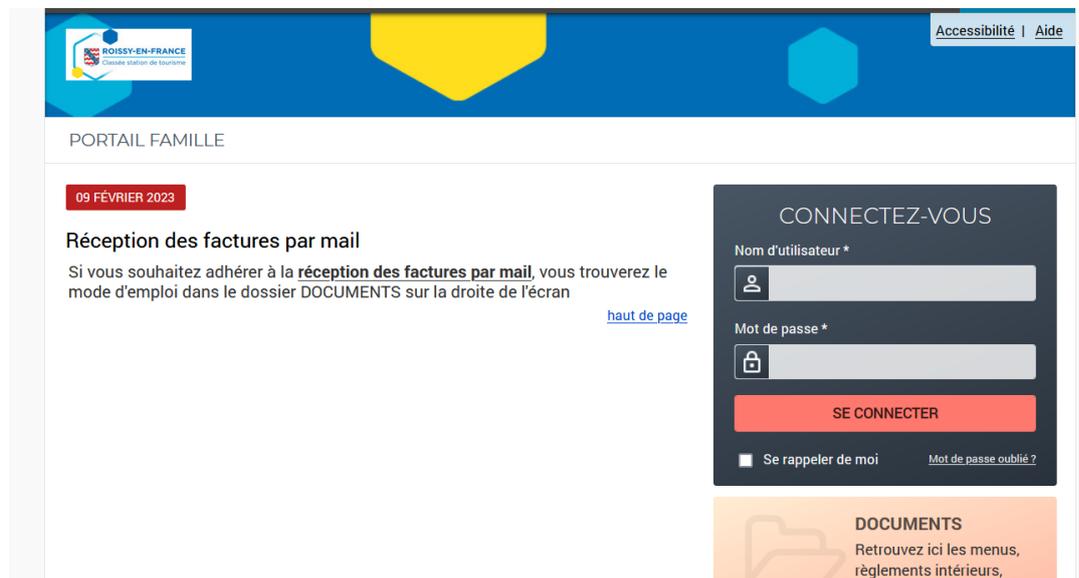
Connectez-vous sur le site de la Ville [www.roissyenfrance.fr](http://www.roissyenfrance.fr) et cliquez sur le logo portail famille situé à gauche de l'écran :



Vous accéderez alors à la page suivante :



Il vous suffira de cliquer sur « **Portail famille CIRIL** » qui vous renverra à la page ci-dessous.

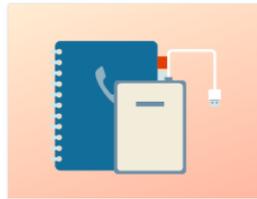


Une fois connecté, vous pourrez réaliser le paiement de vos factures via l'écran suivant en cliquant sur « Payer mes factures » à droite de l'écran.



MON DOSSIER

- ▶ [Consulter mon dossier et mes démarches](#)
- ▶ [Modifier mes coordonnées](#)
- ▶ [Accéder à mes documents dématérialisés](#)



INSCRIPTION

- ▶ [Visualiser les activités de mes enfants](#)



PLANNING

- ▶ [Visualiser le planning de mes enfants](#)
- ▶ [Effectuer de nouvelles réservations](#)



FACTURATION

- ▶ [Payer mes factures](#)
- ▶ [Consulter l'historique de mon compte](#)
- ▶ [Mes prélèvements](#)

**Le Service Education**